



FÉMININES MOINS DE 18 ANS (F12)

Jeu à XII

(joueuses nées en 1993, 1992 et 1991 et 1990 jusqu'à leur majorité)

Catégorie D « aménagée - Application des dispositions spécifiques F.F.R. et des variantes expérimentales I.R.B. (1^{er} août 2008)

Note : Le championnat de France « Féminines Moins de 18 ans - Jeu à XII » est une compétition de développement. Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition de sélection. Les équipes d'associations et les rassemblements peuvent participer à cette compétition

FORME DE JEU : XII - Application des Règles du jeu 2008/09

TEMPS DE JEU : 2 x 30 minutes - jamais de prolongations

BALLON : taille n°4

TABLE DE MARQUE : OUI

TEMPS MORTS : OUI

NOMBRE DE JOEUSES

- **Minimum :** 13 **Maximum :** 19
- **Remplacements :** application du règlement « table de marque ».
- **Match arrêté si moins de 9 joueuses** présentes sur le terrain (blessures ou exclusions).

NOMBRE MINIMUM DE JOEUSES DE 1^{ère} LIGNE EXIGÉ

- 3 titulaires + 0 remplaçante si 13 joueuses inscrites sur la feuille de match.
- 3 titulaires + 1 remplaçante si de 14 à 19 joueuses inscrites sur la feuille de match.
- Indication d'aptitude : G (pilier gauche), T (talonneur) et D (pilier droit) de tous les joueuses de 1^{ère} ligne qui doivent être encadrées sur la feuille de match.

REPLACEMENTS TEMPORAIRES - saignements (3.10)

Si la joueuse qui saigne ne revient pas en jeu dans les 15 minutes (temps réel), le remplacement devient définitif et elle ne peut revenir en jeu.

REPLACEMENTS TACTIQUES : dispositions spécifiques F.F.R.

Illimités par application des Règlements « table de marque » et « temps morts » - voir Règles du jeu 2008/09. La mi-temps n'est pas comptabilisée comme un temps mort. Cependant, tout remplacement tactique ou sur blessure est autorisé pendant la mi-temps.

MÊLÉES : Dispositions spécifiques F.F.R.

- **Mêlées simulées dans tous les cas.** Ainsi, les cartes de qualification des joueuses participant à ces mêlées simulées n'ont pas besoin d'être revêtues de l'aptitude « Autorisée 1^{ère} ligne ».
- Nombre de joueuses : 6 maximum (3 en 1^{ère} ligne, 2 en 2^{ème} ligne et 1 en 3^{ème} ligne entre les deux secondes lignes).
- La dernière joueuse de la mêlée (3^{ème} ligne centre) peut ramasser le ballon dans ses pieds, uniquement quand la mêlée est complète en formation 3-2-1.
- Quand, pour une raison quelconque, une équipe est réduite à moins de 12 joueuses, le nombre de joueuses de chaque équipe participant à la mêlée doit toujours rester de 5 et la formation de la mêlée sera 3-2.
- Même nombre de joueuses en mêlée durant tout le match, quelle qu'en soit la raison.
- Pas de mêlée tournée volontairement au-delà de 45° : C.P.P.
- Toute mêlée à refaire le sera avec introduction pour l'équipe qui ETAIT en possession du ballon au moment de l'arrêt de jeu.
- Hors-jeu de la joueuse demie de mêlée : **application de la variante expérimentale I.R.B. n°12.**
- Possibilité de jouer rapidement un C.P.P. ou C.P.F. suite à une mêlée écroulée : NON, attendre que toutes les joueuses se soient relevées.

Commandements de l'arbitre : 4 Temps = Flexion - Liez - Stop - Entrez.

PLAQUAGE

Obligation de plaquer avec les deux bras. Toute forme de plaquage dangereux doit être sanctionnée sans faiblesse. Toute joueuse en possession du ballon ne peut aller volontairement au sol sans avoir été plaquée (sauf pour faire un touché à terre en en-but).

MAUL : non application des points numérotés 2 et 3 des variantes expérimentales I.R.B.

Les joueuses ne sont pas autorisées à défendre lors d'un maul en l'écroulant.

.../...

TOUCHE ET ALIGNEMENT

Application intégrale des points numérotés 4 à 10 des variantes expérimentales I.R.B.

SQUEEZE BALL

Définition : cette action consiste pour le porteur du ballon :

- à aller au sol, les genoux à terre, son corps faisant écran, et
- à faire passer le ballon entre ses jambes afin qu'il soit récupéré par un partenaire.

Cette phase de jeu est potentiellement dangereuse pour la joueuse, qui au sol, expose sa nuque à l'adversaire ainsi qu'à la poussée de ses partenaires.

INTERDICTION : pour toutes les rencontres des compétitions des catégories B, C et D, y compris les Féminines de 2^{ème} et 3^{ème} division, la pratique du squeeze ball est INTERDITE (voir le tableau de classification des compétitions - Règle 3.1 de la présente annexe).

Pour d'évidentes raisons de sécurité, les arbitres veilleront à la stricte application de cette directive.

Sanction : coup de pied de pénalité

JEU DELOYAL

- **Carton rouge - Exclusion définitive** : retenir la carte de qualification de la joueuse exclue.
- **Carton jaune - Exclusion temporaire** : 5 minutes. Ne pas retenir la carte de qualification.
- **Carton blanc** - Exclusion temporaire : 5 minutes. Ne pas inscrire cette exclusion sur la feuille de match et ne pas retenir la carte de qualification.
- Tout carton JAUNE ou ROUGE donné à une personne admise sur le banc de touche doit être sanctionné par un coup de pied de pénalité sur les 22 mètres face aux poteaux adverses ou à l'endroit où le jeu aurait repris, cela au choix de l'équipe non fautive.

BANC DE TOUCHE (Annexe XII - Règle 6A.4.2)

Tout dirigeant habilité à occuper le banc de touche d'une équipe devra porter un brassard de couleur distincte suivant la fonction renseignée sur la feuille de match :

- **Rouge** : entraîneur
- **Blanc** : soigneur
- **Jaune** : adjoint-terrain (porteur d'eau)
- **Vert** : personnel médical

(...)

RÈGLES ADMINISTRATIVES

- Préparation de la feuille de match ;
- Afin de faciliter la rédaction de la feuille de match, la composition des équipes (noms, prénoms et n° de licence) peut être rédigée par informatique sur un support papier et collée sur la feuille de match (en 4 exemplaires), à la condition expresse de respecter le format initialement prévu ;
- Obligations des associations par équipe engagée ;
- Contrôle des licences et de la feuille de match ;
- Conditions d'accès au terrain ;
- Surclassements ;
- Réclamations ;
- Rapport d'arbitre ;
- Matches interrompus ;
- Définitions des principales infractions ;
- Match nul en match éliminatoire, match nul en finale ;
- Equipe se présentant à effectif incomplet
- Forfaits simples.

Voir ces chapitres dans le livret des « Règles du Jeu 2008-2009 » - Extraits des Règlements généraux

FÉMININES MOINS DE 18 ANS - JEU à XII